

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Inauguration du parc éolien communautaire Frampton

Frampton, **Québec**, **8 septembre 2016** – La municipalité de Frampton (« municipalité ») et Boralex inc. (« Boralex ») (TSX: BLX) ont inauguré aujourd'hui le parc éolien communautaire Frampton en présence de monsieur André Spénard, député provincial de Beauce-Nord, de monsieur Jacques Soucy, maire de la municipalité de Frampton et de monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

Mis en service en décembre 2015, le projet, qui est situé sur des terres privées de la municipalité de Frampton, compte 12 éoliennes totalisant 24 MW de puissance et permettra d'alimenter annuellement près de 5 000 foyers québécois jusqu'en 2035. Détenu au tiers par la municipalité et aux deux-tiers par Boralex, le parc représente un investissement de 80 millions \$. Il permettra à la municipalité de bénéficier d'un revenu annuel moyen de plus de 500 000 \$ au cours des 20 prochaines années, en plus d'avoir généré des retombées économiques significatives pour la région lors de sa construction.

Lors de l'inauguration, monsieur Lemaire a tenu à saluer la collaboration exceptionnelle entre l'équipe de projet, la municipalité et ses citoyens, ainsi qu'à souligner l'immuable soutien des propriétaires des terrains sur lesquels le parc a été érigé. « Ce projet a été signé, construit et mis en service en moins d'un an, résultat d'un travail d'équipe formidable entre Boralex et la municipalité de Frampton, qui aura également permis de dégager une économie d'1 million \$ sur les coûts de construction. Une autre réalisation qui me comble de fierté! »

«La municipalité de Frampton est très fier de son parc éolien! Le Conseil municipal s'est dit extrêmement heureux d'être associé à l'équipe de Boralex, qui a réalisé ce projet de main de maître » a mentionné monsieur Soucy. Lors de son allocution, ce dernier a également tenu à souligner le professionnalisme des gens de Boralex ainsi que l'étroite collaboration de chacun des intervenants tout au long du processus.

Pour l'occasion, une visite du parc éolien est organisée à compter de 16 h ce jeudi 8 septembre, permettant ainsi aux résidents de la municipalité de voir de près les installations qui sont habituellement inaccessibles au public.

Rappelons qu'il s'agit du troisième projet éolien communautaire mis en service au Québec par Boralex en moins de deux ans.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

-30 -

Pour de plus amples renseignements :

Marilyse Paquin
Conseillère, Affaires publiques et
communications
Boralex inc.
514 258-8083
marilyse.paquin@boralex.com

Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétairetrésorière
Municipalité de Frampton
418 479-5363 poste 203
da@frampton.ca